

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 7 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 22 Abstentions : 4</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le premier février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 25 janvier 2017</p> <div data-bbox="1029 347 1372 537" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>07 FEV. 2017</p> <p>A LA SOUS-PRESIDENCE DU MAIRE</p> </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Corinne CORDELIER à Geneviève FABRE, Patrick MORDELET à Dominique ALM, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Bruno BENOIST à Alain PACE, Laurent VALLET à Alain AUBERT, Alain VIDAL à Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique ALM</p>	
<p>N° 4414</p> <p>OBJET :</p> <p>Création de postes</p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, considérant la pérennisation de l'accroissement d'activité de certains services il est nécessaire de créer des emplois, pourvus temporairement jusqu'à lors, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant leur statut particulier.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, - Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, - Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, - Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux, <ul style="list-style-type: none"> • Approuve à la proposition de Monsieur le Maire • Crée à compter du 1^{er} Avril 2017 <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 postes d'Adjoint Animation de 2^{ème} classe, à 25 heures hebdomadaires, ○ 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à 26 heures hebdomadaires • Précise que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement des emplois ainsi créés sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints d'Animations et des Adjoints Techniques, • Complète en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité

	<ul style="list-style-type: none">• Dit que les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 7 FEV. 2017 Affiché le : - 7 FEV. 2017	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 3 février 2017 Le Maire, Alain PACE 